

POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE DU FESTIVAL ?



© Michel Bouvet

PARTICIPER A UN PROJET COLLECTIF

Rejoignez la grande famille du Festival Photo La Gacilly
 Etre mécène du Festival, c'est avant tout s'impliquer dans un projet fédérateur et créateur de lien social sur le territoire. Entrez dans le réseau du Festival et devenez un.e acteur.trice de cet événement hors normes. Créons des liens et travaillons ensemble autour de ce projet collectif !

INVESTIR SUR SON TERRITOIRE

Participez à l'attractivité de La Gacilly et de sa région
 Soutenir l'association, c'est réaffirmer son attachement au territoire, aux habitants, ainsi qu'à la vie culturelle locale. A l'échelle de la Bretagne, nationale et internationale, le Festival est reconnu comme un événement culturel structurant, vecteur de cohésion territoriale, de sens et d'attractivité, qui contribue sans conteste au développement économique et au rayonnement de La Gacilly.

S'ASSOCIER AUX VALEURS DU FESTIVAL

Contribuez à la promotion d'un modèle de développement durable

Par son approche de la photographie à la fois artistique et documentaire, le Festival Photo La Gacilly aborde de grands sujets de société pour dénoncer, interpeler, surprendre mais aussi émouvoir, émerveiller et inviter au voyage. Le Festival promeut un **vivre-ensemble harmonieux**, une ouverture à l'autre apaisée, un mode de vie épanouissant et un modèle économique vertueux.

SOUTENIR LA GRATUITÉ DU FESTIVAL

Favorisez l'accès de tous-tes à la photographie

C'est en grande partie grâce au mécénat que l'association Festival Photo La Gacilly peut, année après année, offrir à chaque festivalier-ère la visite de la trentaine d'expositions à travers la ville. Cette expérience immersive et déambulatoire, au cœur d'un village transformé en véritable galerie d'art à ciel ouvert, est unique en son genre pour sa gratuité, et doit le rester !



© Jean-Michel Niron / Festival Photo La Gacilly 2020

DEVENIR MECENE DU FESTIVAL, C'EST AUSSI :



BÉNÉFICIER D'UN CADRE FISCAL AVANTAGEUX

la loi du 1^{er} Août 2003 en faveur du mécénat permet à votre entreprise de bénéficier d'une réduction d'impôts à hauteur de 60% de sa contribution (dans la limite de 0,5% de son chiffre d'affaires HT).

Exemple : après déduction fiscale, un don de 500€ a un coût réel de 200€ pour l'entreprise.

AVOIR LA POSSIBILITÉ D'ARBORER UN DRAPEAU

aux couleurs du festival sur la devanture de son commerce pendant les 4 mois d'ouverture du Festival.

DISPOSER D'UN KIT DU FESTIVAL

contenant le catalogue des expositions 2019 (d'une valeur de 19,90€), toutes les informations pratiques de localisation dans la ville ainsi que des précisions sur les expositions à proximité de son enseigne afin de renseigner aisément les visiteurs si besoin.

PROFITER D'UNE VISITE GUIDÉE

par l'équipe du Festival en avant-première afin de découvrir la programmation et les coulisses de cette 18^e édition.

ETRE IDENTIFIÉ(E) MECENE DU FESTIVAL

sur les panneaux partenaires et sur le site internet du Festival.

ETRE CONVIÉ(E)

aux événements et rencontres organisés par l'Association.

Vous avez des questions ? Contactez-nous !

Association Festival Photo La Gacilly
Rue des graveurs - BP 11
56200 La Gacilly

contact@festivalphoto-lagacilly.com / 02 99 08 68 00